

Entrepreneuriat collectif & modèle coopératif

Collective entrepreneurship and cooperative model

Oubraim Chaima¹, Jaad Mustapha²

¹ Doctorante chercheuse, LERASE université ibn Zohr, chaimaoubraim3@gmail.com.

² Enseignant chercheur en sciences économiques université ibn Zohr, must1.jaad@gmail.com.

Résumé :

Comme pratique, l'entrepreneuriat social collectif est loin d'être un nouveau phénomène, elle bénéficie d'une longue tradition ainsi que d'une présence mondiale, mais qui n'attire l'attention des chercheurs que depuis quelques années.

Il s'agit d'un modèle économique au service d'un intérêt collectif ; qui associe « efficacité économique et utilité sociale » en offrant des opportunités qui permettent de créer collectivement des emplois, lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la résorption du chômage. Elle fait appel à un secteur évolutif depuis une décennie, intitulé « le modèle coopératif », qui a pu garantir et tracer un impact en créant une plus-value sociétale au territoire marocain.

L'objet de cet article est d'identifier l'effet des déterminants d'entrepreneuriat social collectif dans la perception des entrepreneurs sociaux -féminines marocaines et de la région de Souss-Massa - à créer de la valeur au sein de leurs coopératives et mettre l'homme au centre de leurs activités.

A cette fin, nous allons nous focaliser sur la revue de littérature élaborée sur les coopératives féminines. Plusieurs déterminants ont été proposées par des théoriciens et des auteurs : individuels, sociodémographiques, socioculturels, politique de gouvernement, économiques, relationnels, contextuels, conjoncturels, intellectuels,...

Comme nous l'avons constaté, les facteurs d'entrepreneuriat social influencent l'orientation vers la durabilité des entrepreneurs sociaux potentiels.

Grâce à une étude empirique sur la région SOUSS-MASSA via la méthode quantitative par l'élaboration d'un questionnaire dédié aux responsables entrepreneuses et membres adhérentes des coopératives, comme résultat nous avons pu appréhender le rôle de ces déterminants chez les femmes au sein de leurs coopératives et montrer le rôle de ces dernières comme l'une des piliers les plus forts et locomotive d'amélioration d'activités pour le territoire marocain.

Mots clés : Entrepreneuriat, Entrepreneuriat collectif, Entrepreneuriat social, valeur, modèle coopératif.

Abstract :

As a practice, collective social entrepreneurship is far from being a new phenomenon, it enjoys a long tradition as well as a global presence, but which has only attracted the attention of researchers in recent years because it become an economic model in the service of a collective interest; which combines "economic efficiency and social utility" by providing opportunities that collectively create jobs, fight poverty, exclusion and reduce unemployment. It has been using an evolutionary sector for a decade, called the "cooperative model", which has been able to guarantee and trace an impact by creating societal added value in the Moroccan territory. The purpose of this article is to identify the effect of the determinants of collective social entrepreneurship in the perception of social entrepreneurs to create value within their cooperatives and put people at the centre of their activities, To this end, we will focus on the literature review developed on women's cooperatives and Several other determinants proposed by theorists (individual, socio-demographic, socio-cultural, government policy, economic, relational, contextual, cyclical, and intellectual.) Thanks to an empirical study on the SOUSS-MASSA region using the quantitative method through the elaboration of a questionnaire dedicated to women entrepreneurs and members of cooperatives, we were able to apprehend the role of these determinants s one of the strongest pillars and locomotive for the improvement of activities for the Moroccan territory.

Keywords: Entrepreneurship, Collective Entrepreneurship, Social Entrepreneurship, Value, Cooperative Model.

Introduction :

L'entrepreneuriat social collectif, depuis le 19^{ème} siècle se dresse comme l'un des vecteurs de l'épanouissement de l'être humain. Elle représente une opportunité de développement économique au sein d'un territoire bien précis, et à la fois a un rôle inévitable dans la création d'emploi, et de la valeur ajoutée, ainsi que la lutte contre la vulnérabilité et l'achèvement des différentes stratégies et programmes sectoriels. Plusieurs définitions ont pris place en termes d'entrepreneuriat, elle est un concept émergent qui gagne en popularité (**CHRISTIE ET HONIG, 2006**) qui a favorisé son rôle primordial par le biais d'un secteur évolutif, intitulé « le modèle coopératif », qualifié comme un fruit d'un besoin de communauté, d'ordre économique, social ou culturel, basé sur des lignes directives lui permettant de mettre en pratique ses valeurs.

(**Paul LAMBERT penseur économique contemporain du coopérativisme**) « Elles sont des préoccupations morales qui dépassent la solution d'un problème momentané et partiel vers la formulation d'un modèle capable de rénover l'ensemble du système économique et social et éléver les hommes jusqu'à un comportement moral fait de noblesse ».

Au Maroc, l'entrepreneuriat social collectif comme champ disciplinaire de l'économie sociale et solidaire représente une opportunité de développement économique et d'inclusion sociale grâce au discours de sa majesté en Novembre 2017 qui avait pour objectif de soutenir l'idée du besoin d'avoir une stratégie adéquate qui met les individus au sein de toute préoccupation et mettre l'accent sur les défaillances du modèle de développement via une réaction collective. En d'autre part on constate des initiatives innovantes à vocation sociale qui se sont multipliées impulsées par l'initiative nationale pour le développement humain.

En gros le concept d'entrepreneuriat social a commencé à avoir sa place dans la société et reconnu au sein du territoire marocain grâce à la multiplication de ses formes et à son attachement au secteur coopératif, qui essaient à intervenir pour confronter les défis qui s'étalent directement vers une catégorie de population « **les femmes** » vu que ces dernières sont les plus touchés par le phénomène de chômage et les primo-demandeuses d'emploi à la fois donc ceci signifie la précarité et un sentiment d'injustice.

Peu d'études et auteurs qui se sont focalisés sur les retombées de ce type d'entrepreneuriat sur les femmes, et d'où notre recherche tire sa problématique : **Qu'il est l'effet des**

déterminants d'entrepreneuriat social collectif dans la perception des entrepreneurs sociaux – féminines marocaines, et celles de la région de SOUSS-MASSA- à créer de la valeur au sein de leurs coopératives et mettre l'Homme au centre de leurs activités ? Et de plus l'objet de cet article est de poser les pistes entre « entreprendre et tissu coopératif ».

La structure de ce travail est articulée en trois grands axes : Commençant par un cadre conceptuel des notions clés. Traiter ensuite la méthodologie choisie et finir par la présentation des résultats d'une étude empirique quantitative menée et adressée aux dirigeants et membres adhérentes des coopératives féminines de la région SOUSS MASSA.

I. Revue de littérature :

1-1 Entrepreneuriat social collectif : mieux connaître le concept

L'entrepreneuriat social est un moteur de développement social et de croissance économique, à ce titre elle a un rôle prépondérant à jouer comme créatrice de richesse en offrant des emplois et assurant de multiples avantages à la communauté (**Janssen ,2016**).

L'intérêt pour l'entrepreneuriat social résulte notamment de son caractère novateur dans le traitement de problèmes sociaux de plus en plus complexes (**Johnson, 2000**). Certains le considèrent comme une solution partielle à certaines défaillances de nos sociétés modernes, telles que le chômage, les inégalités dans l'accès aux soins et services de santé, l'insalubrité, la pauvreté, le crime, la privation ou l'exclusion sociale (**Blackburn et Ram, 2006**). Il peut aussi être vu comme une façon de sous-traiter les services publics ou un moyen de les améliorer sans augmenter le domaine de l'État (**Cornelius et al. 2007**)

Cette pratique entrepreneuriale a également pour mérite de brouiller les frontières traditionnelles entre les secteurs privé et public et de donner naissance à des modèles d'entreprises hybrides (**Johnson, 2000; Wallace, 1999**), guidées par des stratégies de double création de valeur, sociale et économique (**Alter, 2004**).

Les praticiens de l'entrepreneuriat social ont toujours existé, partout à travers le monde (**Roberts et Woods, 2005**). Toutefois, si cette pratique est loin d'en être à ses débuts, l'entrepreneuriat social n'attire l'attention des chercheurs que depuis quelques années (**Dearlove, 2004**). Malgré quelques premières recherches sur le sujet (**Waddock et Post, 1991; Young, 1986**), le terme “entrepreneuriat social” est apparu à la fin des années 1990

aux États-Unis (**Drayton, 2002; Thompson, Alvy et Lees, 2000; Dees, 1998a**) et au Royaume-Uni (**SSE, 2002; Leadbeater, 1997**).

Cette prolifération des définitions et ce flou demeurant fait surgir une question déjà posée par (**Acs et Audretsch 2003**) au sujet de l'entrepreneuriat social constitue-t-elle un domaine de recherche distinct ou un champ basé sur d'autres disciplines? À cela, de nombreux auteurs répondent que celle-ci est davantage un thème appartenant au champ de l'entrepreneuriat fondé sur d'autres disciplines, qu'un champ de recherche distinct.

En résumé pour comprendre l'essor de la conception de l'entrepreneuriat social malgré la diversité des approches et des conceptualisations, elle a une vacation politique qui promeut des entreprises ayant pour finalité de traiter la pauvreté, l'exclusion et les atteintes à l'environnement. Elle pose en premier lieu la question sociale en termes de moyens et plus spécifiquement de moyens financiers. Considérant la pauvreté et l'environnement comme un marché, elle a pour objectif d'inclure les populations pauvres dans le marché mondial des marchandises. Pour garantir cette finalité elle fait appel à des institutions nommées « **coopératives** » qui constituent les acteurs sociaux susceptibles de développer le projet d'entrepreneuriat social.

De manière simplifiée, mais assez claire pour faire ressortir l'essence de l'entrepreneuriat social, nous avons établi ce tableau :

	L'entrepreneuriat social
La mission sociale	La mission sociale est centrale : C'est la raison d'être de l'organisation.
Création de valeur économique	La recherche de revenus est de profits n'est qu'un moyen mis au service de la mission sociale de l'entreprise pour la financer et/ou assurer une pérennité en construisant un modèle viable et financièrement autonome. En aucun cas le but n'est de maximiser les profits.
Agent du changement	L'entrepreneur social est aussi un agent du changement qui invente de nouvelles manières de faire, mobilise des ressources de manière innovante, mais pour donner des réponses durables et profondes à des problèmes majeurs de la société. C'est un acteur du changement social.
Identification et Exploitation d'une opportunité	L'entrepreneur social identifie et exploite une opportunité de progrès social, il donne une réponse à un besoin social qui n'est pas ou mal satisfait par les pouvoirs publics ou par l'économie de marché classique.
Profil et comportement de l'entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de risques mesurés, incertitude. - Innovation - Engagement de l'entrepreneur et implication dans son projet. - Motivation : réalisation de soi et volonté d'entraîner un progrès dans la société, d'avoir un impact social. - Sensibilité particulière aux problèmes sociaux, recherche d'une société meilleure, motivation liée généralement à son propre vécu.

Le secteur coopératif marocain : conceptualisation

Les coopératives sont nées afin de répondre à un besoin de la communauté, que ce besoin soit d'ordre économique, social ou culturel.

Paul Lambert (1964), l'un des penseurs contemporains du coopérativisme, souligne que « Ce sont des préoccupations morales qui animent ces initiateurs : ils voient tous dans la coopération bien autre chose que la solution d'un problème momentané et partiel : ils y voient une formule capable de rénover l'ensemble du système économique et social et d'élever les hommes jusqu'à un comportement moral fait de noblesse et de désintéressement ».

Les coopératives sont l'une des composantes majeures de l'économie sociale et solidaire au Maroc. Elles ont un rôle primordial dans le développement socio-économique du pays puisqu'elles «...jouent un rôle important dans la création d'emplois du fait qu'elles soutiennent directement le développement d'activités professionnelles autonomes et rémunératrices et créent des opportunités d'emploi supplémentaires.» (**FAO, 2010**).

A travers leurs valeurs de démocratie, de solidarité, de partage et d'entraide, les coopératives jouent un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social du Maroc. Leur attractivité croît surtout depuis 2005, année du lancement de *l'Initiative nationale du développement humain (INDH)* encourageant la création et la pérennisation des structures de l'économie sociale et solidaire.¹

Au niveau institutionnel, a été créé en 1963 l'Office de développement de la coopération (**ODCO** ; www.odco.gov.ma), comme structure administrative chargée de l'accompagnement des coopératives dans les domaines de la formation et de l'information et comme appui juridique. Restructuré en 1975, cet office est devenu une entreprise publique jouissant de la personnalité morale et d'autonomie financière et administrative. Actuellement, les missions de l'**ODCO** sont fixées par la loi 24-83 (art. 77). Il s'agit principalement, sauf en ce qui concerne les coopératives de la réforme agraire, de soutenir les coopératives et leurs unions aussi bien à la création (instruction et centralisation des demandes) qu'en cours d'activité (formation, information, assistance juridique, œuvres sociales, mise à niveau et restructuration...).

Ces institutions sont fondées et gérées par des principes reconnus universellement, par les instances mondiales. Ainsi, les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité internationale des coopératives (**Alliance Coopérative Internationale, 1995**) constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique, ces valeurs sont :

1. Adhésion volontaire et ouverte à tous : Liberté et Responsabilité Personnelle.
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres : Egalité et Démocratie .

¹ Ce texte est issu d'une communication présentée au colloque européen de l'ACI « Les contributions des coopératives à une économie plurielle », organisé à l'université Lumière-Lyon 2 les 2, 3 et 4 septembre 2010.

3. Participation économique des membres : Responsabilité mutuelle et Partage.
4. Autonomie et indépendance : Equité et Probité.
5. Éducations, formation et information : Transparence.
6. Coopération entre les coopératives : Solidarité.
7. Engagement vers la communauté : Responsabilité sociale et Citoyenneté.

En effet, le secteur coopératif fait partie du paysage socioéconomique du royaume depuis plus d'un demi-siècle. Il occupe une place considérable dans le tissu économique, et joue un rôle primordial dans le développement durable vue la part importante qu'il représente dans les différents programmes de développement socio-économique du pays.

La création de **l'INDH** en 2005 a encouragé la création des coopératives, notamment dans le milieu rural, qui souffre de l'exclusion et de la pauvreté. Ainsi, de **2005-2009** le nombre de coopératives a crû de 38,3 %. Cette évolution traduit le rôle déterminant du tissu coopératif dans le développement économique et social au Maroc, grâce à une volonté politique réelle.

Dans ce cadre, le gouvernement marocain a fait de grands efforts pour simplifier les procédures de création des coopératives, ces dernières sont régies par la **loi 24-83**, Dans le cadre de cette nouvelle loi, la procédure de création des coopératives est simplifiée.

1-2 La coopérative féminine au Maroc :

Au Maroc, lors de l'atelier national sur les coopératives de femmes tenu à Mehdia en 1999, la formule coopérative a été considérée comme étant favorable à l'intégration des femmes au développement ainsi qu'êtant une véritable école au développement de la société civile par la responsabilisation, la solidarité, la gestion des ressources, etc. (**Drainville, 2001**)

Depuis les trente dernières années, la participation des femmes au développement socioéconomique de leur pays, est devenue une préoccupation majeure autant pour les acteurs locaux qu'internationaux. En effet, le nombre de coopératives féminines au Maroc s'est multiplié dernièrement grâce à la mise en place du réseau de l'économie sociale appuyé par l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), lancé par sa Majesté le Roi Mohamed VI le 18 Mai 2005. Cette initiative a pour objectif d'instaurer la démocratie, la

bonne gouvernance et encourager le développement du pays au niveau économique, social, culturel et environnemental.²

Les premières coopératives purement féminines ont eu naissance en 1950. Cependant leur croissance en terme de nombre devrait être lente jusqu'en 1990 où elles ont connu une émergence haussière importante.

Le Maroc a enregistré un pourcentage de 46% des coopératives de femmes depuis 1990. On compte actuellement plus de 1756 coopératives de femmes au Maroc dont 320 se localisent dans la région Souss-Massa-Drâa.³

Concernant les secteurs nous pouvons déduire que la coopérative féminine est dispatchée de la manière suivante⁴:

1. 35% en agriculture
2. 40% en Artisanat
3. 13% en Argan
4. 9% en Denrées alimentaires
5. 3% autres secteurs

Le mouvement coopératif des femmes est en évolution malgré son lentement dans divers secteurs, chose qui s'explique par le fait que les femmes ne considèrent pas ou ne savent pas que les coopératives sont la solution plausible à leur situation.

Après avoir exposé un ensemble de concepts et d'explication théorique, ainsi que traiter la place et le rôle primordial de la femme en personne comme étant levier qui fournit de gros efforts pour assurer une valeur afin d'améliorer la situation socio-économique, nous allons passer à la présentation de la méthodologie de recherche préconisée.

² El kandoussi, F. OMARI, S.2011 « les coopératives féminines d'Argan au Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de développement durable » Université Ibn Zohr, ENCG Agadir, P.2

(1) ^{3 4} www.odco.gov.ma

II. Méthodologie de recherche :

Afin de concrétiser notre étude, nous avons au premier lieu effectué un ensemble de lectures d'articles scientifiques en relation avec le sujet, afin de déduire les idées qu'on compte tester pour les approuver ou les réfuter.

Pour mieux mener l'objectif de notre recherche, nous avons entamé une étude via la méthode quantitative à un ensemble de coopératives localisées dans la région SOUSS MASSA. Cette expérience est effectuée via un questionnaire adressé aux gérantes (une par coopérative), responsables entrepreneuses des coopératives ainsi qu'aux femmes adhérentes (un total de 20 femmes).

Cette prise de contact avec le vécu des femmes et leur cheminement dans leur coopérative nous a permis de comprendre les facteurs qui influencent ces dernières à entreprendre ainsi que les facteurs qui les motivent à créer des coopératives.

Pour conclure il faut noter que la contrainte du temps est l'une des raisons qui vont mettre une limite en termes de qualité des données recueillis auprès de ces femmes.

III. Discussion des résultats :

3.1. Choix des coopératives :

Les coopératives constituent un levier de développement durable au Maroc. Ces institutions sont l'un des outils majeurs préconisés à SOUSS MASSA afin d'améliorer le développement durable grâce à leurs valeurs de démocratie, solidarité, partage, et entraide.

Notre étude est évoquée à la région de SOUSS MASSA pour des raisons de proximité géographique, gain du temps et vu que ce secteur d'entrepreneuriat coopératif a permis à la région une ouverture des horizons porteurs de création de projets économiques et sociaux qui concourent pour combattre la pauvreté, l'exclusion et l'intégration des entrepreneurs dans le marché.

3.2. Présentation des coopératives féminines étudiées :

3.2.1. Coopérative IKBAR :

La coopérative IKBAR est une coopérative féminine, présidée par Madame Fatima EL MEHNI, située à Douar Igbar, commune rurale Eddir province Taroudant, Maroc.

La création de celle-ci est dû au manque des coopératives sur cette zone, elle a pour objectif nécessaire d'améliorer les conditions des femmes n leur faisant bénéficier du droit à un revenu suffisant, par la promotion et la commercialisation des produits, aide les femmes à disposer de revenus réguliers et assure leur subsistance

La coopérative est caractérisée comme étant la meilleure spécialiste dans le domaine de la production et la commercialisation de l'huile d'argane et ses dérivés dans la région de Souss Massa et même dans tout le Maroc.

C'est l'une des coopératives qui ont bénéficiées après accréditation du soutien de l'union européen concernant les produits d'huile d'argan.

3.2.2. Coopérative Agricole Tagmat Aziar:

La coopérative Tagmat Aziar est une coopérative spécialisée en valorisation et promotion des produits fabriqués en huile d'Argan à l'échelle nationale ainsi qu'internationale.

Fondée le 18 Janvier 2001, elle est composée d'un effectif de 19 femmes au début, qui s'est accroît au nombre de 42 en nos jours. Située en Communauté rurale Aziar Département de l'océan, Agadir Ednautane Emploi n ° 3, bâtiment Tariq El Kheir, rue Moulay Abdellah – Agadir.

3.2.3. Coopérative agricole Zevout Niaama:

Coopérative féminine, crée en 2017 et située en Douar Tighanimine Lbaz, commune Drarga, province d'Agadir.

Spécialisée en production d'huile d'argan ainsi que ses dérivés, et en plus en production et commercialisation d'Amlou.

Les adhérentes à la coopérative ont différents statuts : femmes célibataires, femmes mariées vivant seules ou avec leurs conjoints, femmes veuves et femmes divorcées. Les conditions de vie de ces femmes sont très difficiles.

3.2.4. Coopérative Aslal bio :

La coopérative agricole féminine Aslal Bio, est située à Douar Taourit Ait Ain Tanalt Cht. Ait Baha Tanalt, Tiznit, Maroc.

C'est une coopérative spécialisée dans la production et la commercialisation de meilleurs types d'article des Arganiers marocain à la haut de gamme.

Le but de la coopérative est d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes rurales en leur offrant des revenus propres, et un travail hors de leur foyer dans un territoire défini ainsi que la conservation de l'arganier et la valorisation des produits terroirs.

Interprétation des résultats :

Avant d'entamer la présentation des résultats nous notons que :

- le point commun entre toutes ses coopératives étudiées, et selon le témoignage soit des présidentes ou des adhérentes, les femmes ne bénéficient pas juste d'un revenu personnel qui leur permet de gérer les soucis de la vie comme étant le seul soutien de leurs familles en absence du mari pour diverses raisons, à savoir : « maladie, divorce, mort, migration ou exode » de plus celles-ci elles bénéficient d'un offre de lutte contre l'analphabétisme soit d'études primaires ou des formations qui vont garantir la poursuite et la vie de la coopérative.
- En termes de revenus, ces institutions procèdent de la manière suivante : premièrement un paiement de salaires, de matières premières et puis la distribution du résultat est effectué par vote après l'assemblée générale, soit les femmes adhérentes qui sont à la fois des associées décident de garder le bénéfice au sein de la coopérative pour un réinvestissement ou décident de distribuer le montant gagné entre elles.

D'après les témoignages des femmes, on a pu tirer les constats suivants :

- Sur le plan économique la coopérative constitue la première source de revenus pour plusieurs femmes qui n'ont jamais travaillé à l'extérieur de leur foyer.
- La coopérative a marqué un grand changement pour les adhérentes dans leur vie et sur lequel elles mettent espoir.
- La coopérative est le moyen unique pour les femmes d'approuver un épanouissement personnel.
- Les femmes sont fières de leurs réalisations, et approuvent une satisfaction vis-à-vis le climat et la valorisation octroyée par la coopérative.

- Les femmes voient dans la coopérative un lieu qui joue un rôle inévitable dans la création d'emploi, de la valeur ajoutée, la lutte contre la précarité, la vulnérabilité, et l'exclusion sociale.
- Le travail au sein de la coopérative répond aux besoins financiers des femmes en leurs donnant l'opportunité d'avoir un revenu mensuel certain.
- L'entrepreneuriat féminin, plus précisément en secteur coopératif à permis aux femmes une sortie de tout type de soumission, elles ont appris à agir et à prendre des décisions librement.
- La création et l'implication au sein des coopératives est la réponse aux besoins des femmes de la région de SOUSS MASSA dont l'offre du travail demeure très sombre.
- L'insertion de la femme au sein du tissu coopérative –économique- lui offre une forte émancipation.
- A l'instar de ses institutions, les adhérentes ont le même droit au vote et donc une prise de décision est faite par le biais d'un ordre démocratique et participatif.
- Les femmes avec leur volonté à changer la situation insatisfaisante, elles ont effectuées un travail générant de très bons montants en termes de bénéfice.
- Les femmes gérantes et membres des coopératives sont touchées beaucoup plus par des facteurs relationnels : l'influence de la famille, du personnel, du consommateur, des fournisseurs....
- L'entrepreneuriat social contribue à la résolution des problèmes sociétaux des femmes et à la création de valeur.
- Les femmes de la région SOUSS MASSA sont motivées pour entreprendre, créer de la valeur sociale et favoriser l'intérêt général, mais l'environnement ne leur facilite pas la tâche.
- Le pessimisme de l'entourage, les convictions traditionnelles de la société, l'équilibre entre la famille et le travail, la formation, forment des obstacles pour la continuité de l'entrepreneuriat sociale chez une catégorie des femmes adhérentes.
- Les femmes des coopératives manquent et souffrent des facteurs influant fortement l'entrepreneuriat à savoir : les aides financières, les modèles, la culture, le niveau d'étude, l'expérience...
- De nos jours, les femmes engagées dans le travail des coopératives n'acceptent plus le minimum, elles luttent pour un salaire égal, pour un emploi égal, elles cherchent la sécurité, la dignité et éviter l'harcèlement.
- Au sein des coopératives, les femmes occupent les même missions et postes administratifs que les hommes, la différence repose juste au niveau de l'aspect physique.

- Les femmes entrepreneurs de la région SOUSS MASSA semblent être motivées par des facteurs personnels : la recherche de l'épanouissement personnel, l'autonomie et l'indépendance afin de créer une valeur.
- Les femmes optent pour les coopératives car elles bénéficient d'un aide et soutien de l'état soit au niveau de commercialisation de produits, appui, et choix de débouchés.

Conclusion :

En guise de conclusion et grâce à notre étude nous notons que toutes les femmes impliquées au sein des coopératives, avaient depuis le début de l'enthousiasme et de la créativité pour prendre la responsabilité. Celles-ci témoignent leurs satisfaction totale vis-à-vis le travail, le climat, les conditions, les opportunités, l'épanouissement, et les avantages offerts grâce au tissu coopératif.

Ce dernier a été une solution proposée pour tenter de résoudre la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouve de très nombreuses femmes, il a permis de contribuer à une amélioration des revenus de la famille sans sortir du cadre local et familial.

Malgré que l'entrepreneuriat coopératif se profile comme une structure institutionnelle novatrice, mais selon notre étude nous avons pu déduire un ensemble de limites. Premièrement les femmes adhérentes mariées souffrent d'une situation controversée, autrement dit de la pression de leurs conjoints comme étant un frein au travail et à création d'autonomie. Deuxièmement la majorité des coopératives ne comptabilisent pas le travail effectué par les femmes et donc celles-ci n'auront jamais de retraite ni déclaration en CNSS, troisièmement les blessures et accidents de travail qui sont courantes ne bénéficient pas d'une prise en charge ni d'assurance, quatrièmement le volume d'horaire de travail est élevé, il dépasse celui proposé par la loi, cinquièmement L'usage de technologie écrase l'implication de la main d'œuvre féminine, autrement dit on a constaté une discrimination systémique inhérente aux conditions de femmes, chose qui a guidé à avoir une balance d'entrepreneuriat social entre femme et homme qui est totalement faussée. Et pour finir 1 présence des difficultés au niveau du recours au financement et aux conditions de crédits par les femmes par rapport à leurs homologues masculins, un manque d'orientation, de conseil et de soutien lors de la première phase de création de coopérative féminine.

Pour remédier à ces limites et freins détectées nous incitons en premier lieu, l'état comme étant le pilier majeur de prise de décision, à trouver des solutions pour cette catégorie de la population afin qu'elle puisse générer des emplois, mutualiser des forces et créer une dynamique locale, et d'autre côté nous recommandons à ces coopératives de doubler leurs efforts afin de garantir une pérennité et un estime favorable pour les adhérentes sur tout les niveaux.

Bibliographie :

- ABRAOUZ, F. Z., & CHAKIR, K. (2020). Adéquation entre entrepreneuriat coopératif et développement durable, Étude des aspects coopératifs dans la région Souss-Massa. *International Journal of Management Sciences*, 3(2).
- Acs, Z. J., & Audretsch, D. B. (2003). Innovation and technological change. In *Handbook of entrepreneurship research* (pp. 55-79). Springer, Boston, MA.
- Acs, Z. J., & Audretsch, D. B. (2003). Introduction to the handbook of entrepreneurship research. In *Handbook of entrepreneurship research* (pp. 3-20). Springer, Boston, MA.
- Anh, P. T., Bush, S. R., Mol, A. P., & Kroeze, C. (2011). The multi-level environmental governance of Vietnamese aquaculture: global certification, national standards, local cooperatives. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 13(4), 373-397.
- Attouch, H., Nia, H., & chercheur à la FSJES Mohammedia, E. (2014). Entrepreneuriat coopératif et inclusion socioéconomique des populations défavorisées au Maroc. In *XXXèmes Journées du développement ATM 2014 Colloque «Ethique, entrepreneuriat et développement» Université Cadi Ayyad, Marrakech* (Vol. 29, p. 30).
- ATTOUCH, H. (2011). Économie solidaire et développement humain territorial.
- Bacq, S., & Janssen, F. (2011). The multiple faces of social entrepreneurship: A review of definitional issues based on geographical and thematic criteria. *Entrepreneurship & Regional Development*, 23(5-6), 373-403.
- Bacq, S., & Janssen, F. R. A. N. K. (2008, October). Définition de l'entrepreneuriat social: revue de littérature selon les critères géographique et thématique. In *IXe Conférence internationale francophone en entrepreneuriat et PME, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, octobre*.
- Blackburn, R., & Ram, M. (2006). Fix or fixation? The contributions and limitations of entrepreneurship and small firms to combating social exclusion. *Entrepreneurship and Regional Development*, 18(1), 73-89.
- Brouard, F. (2007). L'entrepreneuriat social, mieux connaître le concept. *Sprott Letters*, (2007).
- Brouard, F., Larivet, S., & Sakka, O. (2012). Défis et actions pour développer l'entrepreneuriat social. *La Revue des Sciences de Gestion*, (3), 17-22.
- Christie, M. J., & Honig, B. (2006). Social entrepreneurship: New research findings. *Journal of World Business*, 41(1), 1-5.

- Crainer, S., & Dearlove, D. (Eds.). (2004). *Financial Times handbook of management*. Pearson Education.
- Drainville, I. (2001). La contribution du modèle coopératif au développement axé sur le genre: le cas des coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier au Maroc. *Université de Sherbrooke*.
- ERRAYS, N. A. (2017). Exploration des déterminants des intentions entrepreneuriales pro-sociales des étudiants en économie et gestion de l'université Ibn Zohr. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 2(2), 17-39.
- El Halaissi, M., & Boumkhaled, M. (2018). L'entrepreneuriat social: Vers une définition. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(3).
- Frank Janssen, M. B. A., & Bacq, S. LES AUTEURS.
- Ferraton, C. (2007). *Associations et coopératives*. Eres.
- Grenier, P. (2002, July). The function of social entrepreneurship in the UK. In *ISTR Conference, Cape Town, July*.
- Janssen, F. (2016). *Entreprendre: Une introduction à l'entrepreneuriat*. De Boeck Supérieur.
- Joyal, A. (2016). Frank Jansen,(dir.), *Entreprendre: Une introduction à l'entrepreneuriat*, 2e éd., De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2016, 463 p. *Revue Organisations & territoires*, 25(3), 109-111.
- Hockerts, K. (2006). Entrepreneurial opportunity in social purpose business ventures. In *Social entrepreneurship* (pp. 142-154). Palgrave Macmillan, London.
- KHASSAL, H., & REHIOUI, M. (2018). Le "Business model" social: entre impératif de pérennité et logique de création de valeur sociale durable. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(3)
- Roberts, D., & Woods, C. (2005). Changing the world on a shoestring: The concept of social entrepreneurship. *University of Auckland business review*, 7(1), 45-51.
- Robertson, J., Hockerts, K., & MacMillan, P. Entrepreneurial Opportunity IN Social Purpose Business Ventures.
- Sharir, M., & Lerner, M. (2006). Gauging the success of social ventures initiated by individual social entrepreneurs. *Journal of world business*, 41(1), 6-20.
- Spear, R. (2011). Formes coopératives hybrides. *Revue internationale de l'économie sociale: recma*, (320), 26-42.